

FONDEMENTS JURIDIQUES DE L'EXERCICE DU SOIN

Renforcez vos compétences et assurez une pratique du soin conforme et sécurisée.

Syllabus - SAN013-2

Bienvenue dans la formation "Fondements juridiques de l'exercice du soin".

Ce syllabus a pour fonction de vous fournir un aperçu clair des étapes du parcours et des ressources mises à votre disposition en précisant notamment ses objectifs, son programme et ses méthodes pédagogiques. Il est pensé comme un guide pratique dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour suivre le fil conducteur de la formation et anticiper les prochaines étapes.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour tirer pleinement parti de cette formation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre du cours : Fondements juridiques de l'exercice du soin

Prix : 300 euros

Dates de la formation : du 1 octobre au 29 octobre 2026

Volume horaire : 12 heures (8 asynchrones et 4 synchrones).

Nombre d'heures par semaine : 3 heures environ

Prérequis : aucun

Équipement requis : un ordinateur avec connexion internet, un casque audio et une webcam sont nécessaires pour suivre cette formation en ligne.

Horaire des classes virtuelles :

- 8 octobre 2026 / 18h30 - 19h30
- 15 octobre 2026 / 18h30 - 20h
- 22 octobre 2026 / 18h30 - 20h

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE



Philippe MARTINI

Maître de Conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université du Littoral-Côte d'Opale, est spécialisé en droit médical et responsabilité civile. Il intervient, à ce titre, depuis plus de 10 ans dans différents IFSI et dans des formations de cadres de santé. Il est, par ailleurs, membre de plusieurs comités d'éthique auprès de différents Centres Hospitaliers.

Il est également en charge de l'ensemble des parcours sanitaires et sociaux au sein du Département droit de l'ULCO.

DESCRIPTION

Cette formation est conçue pour vous permettre de maîtriser les fondements juridiques de l'exercice du soin. Elle s'adresse aux professionnels de santé : les médecins, le personnel paramédical, les étudiants en médecine, ainsi que le personnel de direction et d'encadrement des établissements de soin et de santé.

Approche pédagogique

La formation entièrement en ligne, adopte une approche pédagogique interactive et pratique, visant à engager les participants et à favoriser la mobilisation des compétences visées dans des contextes réels. Les principales caractéristiques de cette approche incluent :

- Le détail du contenu de la formation avec une présentation claire des objectifs et des modalités d'évaluation.
- Des activités pédagogiques variées : quiz, exercices pratiques, études de cas, échanges de pratique via les forums et classes virtuelles.
- Un tutorat motivationnel.

Format

Les modalités de formation sont adaptées pour convenir à un public majoritairement salarié.

Les activités intègrent des visioconférences accessibles depuis le lieu de résidence ou d'emploi (distanciel synchrone) et des travaux dirigés asynchrones réalisés à votre rythme (distanciel asynchrone).

OBJECTIFS

La formation a pour but de permettre une compréhension approfondie des normes juridiques applicables dans l'exercice des soins, tout en renforçant les compétences des soignants à appliquer ces normes dans des situations concrètes. À la fin de cette formation, les participants seront en mesure :

- D'identifier et comprendre les fondements juridiques des droits des patients et de l'intervention des soignants
- De comprendre les obligations juridiques des professionnels de santé.
- D'appliquer les droits des patients dans la pratique quotidienne du soin
- D'anticiper les risques juridiques liés à la méconnaissance ou à la violation des droits des patients.

PROGRAMME

- Accueil et intégration
 - Découvrir l'environnement numérique de travail
 - S'intégrer au groupe d'apprenants
 - Découvrir les modalités de la formation
- Semaine 1 : hiérarchie des normes et exercice du soin
 - Identifier les sources de droit fondant l'exercice des soins médicaux
 - Comprendre la hiérarchie des normes et son impact sur la pratique des soins.
- Semaine 2 : fondements juridiques de la protection des patients
 - Comprendre les principes juridiques de la protection du corps humain.
 - Définir le droit à l'intégrité physique du patient et le respect de la dignité humaine en lien avec les soins médicaux.
 - Analyser les dérogations à la règle du respect absolu du corps humain (soins d'urgence notamment).
- Semaine 3 : fondements juridiques de l'intervention des soignants
 - Connaître et comprendre les règles juridiques essentielles encadrant l'action des soignants.
 - Identifier les règles juridiques régissant la répartition des compétences et les modalités de collaboration entre les différents professionnels de santé.
- Semaine 4 : synthèse et mise en pratique

- Consolider les connaissances acquises lors des séquences précédentes.
- Appliquer les principes juridiques envisagés dans différentes situations professionnelles.

ASSIDUITÉ ET VALIDATION DE LA FORMATION

Certaines activités sont obligatoires pour témoigner de votre assiduité et pour l'obtention de votre micro-certifications. Elles seront facilement identifiables dans l'espace de formation :

- Quiz 1 : hiérarchie des normes et exercice du soin
- Quiz 2 : fondements juridiques de la protection des patients
- Quiz 3 : fondements juridiques de l'intervention des soignants
- Evaluation de fin de formation.

ATTENTES GÉNÉRALES

- Participation active : vous serez invité à vous engager activement dans les activités pédagogiques, y compris les échanges sur les forums thématiques, les classes virtuelles et les exercices pratiques.
- Adaptation des pratiques : vous devrez être capable de mobiliser et d'adapter vos pratiques professionnelles en fonction des situations spécifiques.
- Évaluation continue : vous serez évalué de manière formative chaque semaine à travers des exercices non notés, et devrez démontrer votre maîtrise des compétences visées à travers une évaluation sommative (notée) à la fin de la formation.

ACCESSIBILITÉ

Cette formation a été conçue pour être accessible au plus grand nombre. Les équipes de conception ont veillé à respecter autant que possible les recommandations du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), publié par la Direction Interministérielle du Numérique. En particulier, toutes les vidéos incluent un sous-titrage et une transcription téléchargeable. Les participants peuvent également signaler à tout moment un problème

d'accessibilité au responsable pédagogique ou à un tuteur afin que des solutions adaptées soient rapidement mises en place.

COMMUNICATION

En amont de la formation

Pour toute question sur le fonctionnement de la plateforme ou de votre compte FUN vous pouvez nous contacter via l'espace suivant : <https://www.fun-mooc.help/hc/fr>

Pour tout renseignement sur le contenu de la formation ou toute question d'ordre pédagogique, vous pouvez écrire à l'adresse : fcu@univ-littoral.fr

Pendant la formation

Pour communiquer avec le responsable pédagogique, un forum dédié est à votre disposition. Vous pouvez y poser des questions générales sur la formation, des questions spécifiques sur le contenu des ressources proposées, ou préparer vos interventions pour les classes virtuelles. Les messages sont consultés régulièrement, avec un délai de réponse minimum.

Un espace dédié est prévu pour les questions techniques liées à la plateforme. Cet espace vous permet de signaler des problèmes et de contacter directement l'assistance techno-pédagogique.

Nous vous encourageons à maintenir un climat respectueux et collaboratif dans tous vos échanges – qu'ils soient avec l'équipe pédagogique ou vos pairs.